



PRÉFÈTE DU RHÔNE

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, le 6 février 2025

Résultats des élections des membres de la chambre d'agriculture du Rhône 2025

Les élections générales des membres des chambres d'agriculture se sont tenues du 15 janvier au 31 janvier 2025. Le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, en collaboration étroite avec les préfets, les services déconcentrés et Chambres d'agriculture France, a veillé à la mise en œuvre d'un processus électoral rigoureux et transparent.

À l'issue des dépouillements, la préfecture du Rhône publie ce jeudi 6 février les résultats des différents collèges. Il est rappelé que ces résultats sont publiés sous réserve des recours déposés le cas échéant.

Suite aux élections des chambres départementales, les membres élus procéderont à l'élection des chambres au niveau régional. Ces instances verront leurs nouveaux membres installés au cours du premier trimestre 2025.

Les chambres d'agriculture, établissements publics administratifs, jouent un rôle clé dans la représentation, l'accompagnement du monde agricole et l'animation des dynamiques locales. Dirigées par des membres élus pour un mandat de six ans, elles représentent une voix essentielle pour les exploitants agricoles, les salariés de la filière, ou les groupements professionnels.

Résultats du scrutin par collège :

Collège 1

Liste ou organisation	Part des suffrages
FDSEA-JA	50,22 %
Coordination rurale	18,22 %
Confédération paysanne du Rhône	32,00 %

Collège 2

Liste ou organisation	Part des suffrages
Confédération paysanne du Rhône	46,15 %
FDSEA-JA	53,85 %

Collège 3a

Liste ou organisation	Part des suffrages
FO	7,04 %
CFDT-AGRI	20,08 %
CGT	19,05 %
UNSA	19,25 %
CFDT AGRI-AGRO	27,12 %
CFE-CGC	7,45 %

Collège 3b

Liste ou organisation	Part des suffrages
CFE-CGC	22,05 %
CGT	14,30 %
CFDT-AGRI	19,76 %
CFDT AGRI-AGRO	43,89 %

Collège 4

Liste ou organisation	Part des suffrages
FDSEA-JA	60,58%
Confédération paysanne du JA	39,42 %

Collège 5a

Liste ou organisation	Part des suffrages
Fédération départementale des CUMA	100 %

Collège 5b

Liste ou organisation	Part des suffrages
Coopératives agricoles du Rhône	100 %

Collège 5c

Liste ou organisation	Part des suffrages
Crédit Agricole Centre-Est	100 %

Collège 5d

Liste ou organisation	Part des suffrages
Groupama et la MSA du Rhône	100 %

Collège 5e

Liste ou organisation	Part des suffrages
FDSEA-JA	100 %

Rappels sur le scrutin 2025

- **Campagne électorale** : La campagne officielle a démarré le **7 janvier 2025** et s'est terminée le **30 janvier 2025 à zéro heure**.
- **A noter** : la tenue du scrutin à Mayotte a été reportée
- Courant janvier, les électeurs ont reçu le matériel de vote ainsi qu'une information sur les modalités de vote possibles.
- Le **vote par correspondance** a débuté **mi-janvier 2025** et les bulletins devaient être envoyés avant le **31 janvier 2025 à minuit** pour être pris en compte
- le **vote électronique** a été ouvert du **15 janvier 2025** jusqu'au **31 janvier 2025 à minuit**, offrant une solution rapide et sécurisée.

Les évolutions pour ce scrutin

- **Un recentrage du corps électoral**, avec des critères plus stricts pour garantir une représentation directe des acteurs du monde agricole.
- **Une valorisation de la jeunesse**, avec un avantage accordé aux listes plus jeunes en cas d'égalité.
- **Une transparence renforcée**, avec un engagement volontaire à ne pas cumuler les fonctions de président de chambre et de président d'un conseil départemental ou régional.
- **Une meilleure intégration des collectivités territoriales**, avec un siège non votant attribué aux conseils régionaux ou départementaux dans chaque chambre.

Cabinet de la préfète de région Auvergne-Rhône-Alpes

Fabien DESPINASSE
Tél : 07 86 85 61 42
Mél : pref-communication@rhone.gouv.fr

www.rhone.gouv.fr
Préfecture du Rhône – 18 rue Bonnel, Lyon 3ème
En cas d'urgence seulement, jours fériés et week-ends : 06 12 32 05 82



@prefetrhone



Préfecture Auvergne-Rhône-Alpes



prefet_69